

Miejsce na identyfikację szkoły

# ARKUSZ PRÓBNEJ MATURY Z OPERONEM JĘZYK FRANCUSKI

POZIOM ROZSZERZONY  
CZĘŚĆ II

Czas pracy 70 minut

LISTOPAD  
2010

## Instrukcja dla zdającego

1. Sprawdź, czy arkusz egzaminacyjny zawiera 8 stron (zadania 4–9). Ewentualny brak zgłoś przewodniczącemu zespołu nadzorującego egzamin.
2. Część pierwsza arkusza, sprawdzająca rozumienie ze słuchu, będzie trwała około 25 minut. Materiał do odsłuchania nagrany jest na płycie CD.
3. Pisz czytelnie. Używaj tylko długopisu/pióra z czarnym tuszem/atramentem.
4. Nie używaj korektora.
5. Pamiętaj, że zapisy w brudnopisie nie podlegają ocenie.
6. Na karcie odpowiedzi wpisz swoją datę urodzenia i PESEL.
7. Zaznaczając odpowiedzi w części karty przeznaczonej dla zdającego, zamaluj ■ pola do tego przeznaczone. Błędne zaznaczenie otocz kółkiem ⊙ i zaznacz właściwe.
8. Tylko odpowiedzi zaznaczone na karcie będą oceniane.

Za rozwiązanie wszystkich zadań można otrzymać łącznie **27 punktów**.

*Życzymy powodzenia!*

Wpisuje zdający przed rozpoczęciem pracy

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**PESEL ZDAJĄCEGO**

--	--	--

**KOD  
ZDAJĄCEGO**

## ROZUMIENIE ZE SŁUCHU

### Zadanie 4. (5 pkt)

Usłyszysz dwukrotnie odpowiedzi zwyciężczyni programu „Pékin Express” w wywiadzie udzielonym, „France Soir”. Usłyszonym odpowiedziom (4.1.–4.5.) przyporządkuj pytania (A–G), wpisując odpowiednie litery do tabeli.

Uwaga: dwa pytania zostały podane dodatkowo i nie pasują do żadnej odpowiedzi.

Za każde poprawne rozwiązanie otrzymasz 1 punkt.

4.1.	4.2.	4.3.	4.4.	4.5.

- A. Êtes-vous tout de même une personne impulsive?
- B. Êtes-vous bouleversée d’être critiquée sur Internet?
- C. Dans quel état d’esprit êtes-vous au lendemain de votre victoire à Pékin Express?
- D. Cette aventure a-t-elle renforcé votre amour envers Matthieu?
- E. Qu’est-ce qui vous a surpris pendant l’émission?
- F. Regrettez-vous certains de vos actes?
- G. Qu’allez-vous faire des 69.000 euros que vous avez gagnés?

### PRZENIEŚ ROZWIĄZANIA NA KARTĘ ODPOWIEDZI!

### Zadanie 5. (5 pkt)

Usłyszysz dwukrotnie tekst o Nagui i Mélanie Page. Wybierz te informacje, które są zgodne z nagraniem, zakreślając literę A, B, C lub D.

Za każde poprawne rozwiązanie otrzymasz 1 punkt.

#### 5.1. Mélanie Page

- A. était étudiante en droit.
- B. a joué dans une série télévisée et puis dans le film «Jeanne d’Arc».
- C. a commencé sa carrière en jouant dans le film.
- D. a créé une société de production.

#### 5.2. Nagui

- A. n’a que des filles.
- B. a deux filles.
- C. a deux filles et un fils.
- D. a quatre enfants.

#### 5.3. En 2009

- A. Mélanie a rencontré Nagui.
- B. Mélanie et Nagui se sont mariés.
- C. Mélanie a accouché Roxanne.
- D. Mélanie et Nagui ont légitimé leur relation.

#### 5.4. Nagui et Mélanie

- A. ont souvent parlé de leur vie privée.
- B. n'ont jamais parlé de leurs relations auprès de la presse.
- C. aimaient apparaître de temps en temps dans le magazine «Télé-star».
- D. évitaient de la presse people.

#### 5.5. La cérémonie de mariage

- A. avait un caractère religieux.
- B. s'est passée dans l'intimité.
- C. a attiré beaucoup de gens.
- D. a été dirigée par le Maire de Paris.

### **PRZENIEŚ ROZWIĄZANIA NA KARTĘ ODPOWIEDZI!**

#### **Zadanie 6. (5 pkt)**

Usłyszysz dwukrotnie artykuł o najmłodszym człowieku, który opłynął świat. Zaznacz w tabeli znakiem X, które ze zdań (6.1.–6.5.) są prawdziwe (VRAI), a które fałszywe (FAUX).

Za każde poprawne rozwiązanie otrzymasz 1 punkt.

		VRAI	FAUX
6.1.	Une Hollandaise de 13 ans a battu le record de Zac Sunderland.		
6.2.	Zac Sunderland est plus âgé que Mike Perham.		
6.3.	Mike Perham n'a pas réussi à effectuer un tour du monde sans escale.		
6.4.	Mike Perham n'a pas traversé le Cap Horn à cause de la panne de son voilier.		
6.5.	Le plus jeune marin à avoir fait un tour du monde en solitaire sans escale est anglais.		

### **PRZENIEŚ ROZWIĄZANIA NA KARTĘ ODPOWIEDZI!**

## ROZUMIENIE PISANEGO TEKSTU I ROZPOZNAWANIE STRUKTUR LEKSYKALNO-GRAMATYCZNYCH

### Zadanie 7. (4 pkt)

Przeczytaj tekst. Na podstawie zawartych w nim informacji zaznacz poprawne zakończenia zdań (7.1.–7.4.), zakreślając literę A, B, C lub D.

Za każde poprawne rozwiązanie otrzymasz 1 punkt.

### SANCTIONNER OU PUNIR

Depuis vingt minutes, Thomas, 6 ans, se tortille sur sa chaise, chipote pour finir son yaourt, fait tomber deux fois sa cuillère et finit par renverser son verre d'eau.

À bout de nerfs, sa mère le saisit par le bras en hurlant qu'elle n'en peut plus de ses bêtises, et l'envoie dans sa chambre avec interdiction d'en sortir. Scène classique d'affrontement à l'heure du repas... Voilà Thomas puni de sa maladresse. Puni, mais pas sanctionné.

Il n'est pas toujours simple de discerner précisément la différence, tant les deux mots – punition et sanction – sont employés indifféremment dans la langue française. Et pourtant, quand on aborde les rives de l'éducation, elle existe bel et bien, cette différence. Le psychologue Jacques Salomé définit assez clairement les deux actes. Sanctionner, c'est faire preuve d'autorité en confrontant l'enfant à la réalité qui l'entoure. Punir, c'est faire preuve de pouvoir et de puissance, en plaçant l'enfant dans l'impuissance et la soumission.

Rechercher une autorité ferme mais respectueuse

L'autoritarisme d'autrefois, qui tenait davantage du dressage que de l'éducation, a fait son temps. Mais on assiste aujourd'hui, via le discours des psy, «au grand retour de l'autorité». Exit l'ère Dolto qui martelait que l'enfant est une personne, en oubliant de préciser que l'enfant est un être qui a besoin de l'autorité pour se construire. Pendant deux décennies d'interdits négociables, qui ont épuisé des générations de parents, les voilà à la recherche d'un modèle éducatif qui puisse asseoir la légitimité de leur autorité, sans pour autant avoir recours à la violence.

En somme, une éducation non-violente. Ferme et respectueuse, mais qui pour autant énonce des règles, les fait observer, et sanctionne les transgressions sans humilier.

Faire réfléchir l'enfant à la conséquence de ses actes

Ainsi la maman de Thomas aurait pu, au lieu de le mettre au coin, lui donner une éponge pour qu'il nettoie les dégâts occasionnés par son verre renversé. Au lieu de le punir, elle l'aurait sanctionné en lui permettant de réparer sa bêtise. De passif – on lui inflige un châtement, une correction – l'enfant devient actif, on lui donne les moyens de se sentir responsable et de progresser.

«La punition, si elle n'est pas accompagnée de paroles qui donnent du sens à ce qui se passe, ne permet pas de réfléchir à la conséquence de ses actes, explique Élisabeth Maheu, auteure de Sanctionner sans punir, dire les règles pour vivre ensemble (éditions Chronique sociale). La sanction est éducative si elle permet de prendre ses responsabilités: comprendre l'utilité de la règle, réparer les dommages causés, apprendre à exprimer ses problèmes et ses besoins d'une façon acceptable».

Apprendre à l'écouter sans pour autant lui céder

Au lieu de gigoter, Thomas devrait apprendre à exprimer ses besoins: «Je n'ai plus faim, j'ai envie d'aller jouer, je ne suis pas content». Mais serait-il écouté s'il s'exprimait ainsi? C'est la démarche que tout parent peut aussi apprendre à faire: écouter son enfant ne veut pas dire lui céder. C'est recevoir une

information sur ce qu’il ressent et en tenir compte, mais sans oublier son point de vue d’adulte. Par exemple, la maman de Thomas aurait pu lui répondre: «Je vois que c’est un peu long pour toi, mais finis vite ton yaourt et, si tu n’as plus faim pour la suite, tu pourras sortir de table».

*d’après www.lavie.fr, le 13.05.2010*

**7.1. Selon l’article les enfants**

- A. ont besoin d’être cadrés pour se construire.
- B. peuvent avoir la liberté totale.
- C. peuvent être de temps en temps humiliés par leurs parents.
- D. doivent vivre sans interdictions.

**7.2. Le nouvel modèle éducatif**

- A. néglige le rôle des parents.
- B. permet aux parents d’être plus violents qu’autrefois.
- C. met en valeur l’autorité des parents.
- D. interdit aux parents de punir leurs enfants.

**7.3. L’auteur de l’article est**

- A. pour l’éducation positive et sans violence.
- B. pour le dressage des enfants.
- C. pour l’éducation ferme et non-respectueuse.
- D. pour le recours à la violence modérée.

**7.4. La différence entre la sanction et la punition consiste en ce que**

- A. la punition est plus forte que la sanction.
- B. la punition démontre toujours l’autorité des parents et la sanction leur force.
- C. la punition rend l’enfant passif et la sanction le pousse à l’activité.
- D. la sanction a toujours une valeur éducative tandis que la punition n’en a jamais.

**PRZENIEŚ ROZWIĄZANIA NA KARTĘ ODPOWIEDZI!**

**Zadanie 8. (4 pkt)**

Przeczytaj tekst i uzupełnij brakujące zdania (8.1.–8.4.) tak, aby otrzymać spójny i logiczny fragment. Dobierz zdania spośród podanych (A–F) i wpisz odpowiednią literę w miejsca oznaczone linią ciągłą.

Uwaga: dwa zdania zostały podane dodatkowo i nie pasują do żadnej luki.

Za każde poprawne rozwiązanie otrzymasz 1 punkt.

**EXPERTISE MÉDICALE. COMMENT ÉVITER LES PIÈGES?**

Si vous avez eu un accident (de la route, du travail, sur la voie publique, etc.), vous avez droit à la réparation intégrale du préjudice que vous avez subi. **8.1.** \_\_\_\_\_. Elle réclame donc une expertise médicale. La demande peut aussi émaner d’une mutuelle ou de la Sécurité sociale pour établir le degré de handicap qui ouvre droit à une allocation. **8.2.** \_\_\_\_\_. Pour une expertise judiciaire, il s’agit d’un médecin expert.

Quels sont les problèmes que peut poser cet examen?

Il est terriblement aléatoire et complexe! **8.3.** \_\_\_\_\_. Il existe bien un barème de droit commun, mais purement indicatif, et la «classification des souffrances endurées» n’a rien d’une précision scientifique: pour une commotion cérébrale, une entorse du genou, une plaie, un hématome,

le traumatisme peut être «très léger», «léger», «modéré», «moyen», «assez important», «important», «très important»... **8.4.** \_\_\_\_\_. De plus, il arrive que des diagnostics soient mal faits ou erronés, par désintérêt ou incompétence, avec pour résultat que vous serez moins bien indemnisé.

d'après [www.parismatch.com](http://www.parismatch.com), le 30.06.2010

- A. Il faut demander soi-même l'avis d'autres médecins.
- B. La compagnie d'assurances va chiffrer son offre d'indemnisation en fonction de votre état de santé.
- C. Ayez pleine conscience de votre état de santé.
- D. Certains barèmes sont ridiculement peu élevés.
- E. Dans le cas d'une expertise amiable, vous aurez affaire à un médecin conseil.
- F. D'abord, on ne sait jamais quel est le barème utilisé.

### **PRZENIEŚ ROZWIĄZANIA NA KARTĘ ODPOWIEDZI!**

#### **Zadanie 9. (4 pkt)**

Przeczytaj tekst, a następnie uzupełnij każdą z luk (9.1.–9.8.) jedną formę wybraną spośród podanych w tabeli. Wpisz literę A, B, C lub D w miejsce oznaczone linią ciągłą.

Za każde poprawne rozwiązanie otrzymasz 0,5 punktu.

#### **UN DÉPUTÉ VEUT ÉLOIGNER LES FAST-FOODS DES ÉCOLES**

Même si le fast-food ne représente que 2 à 3% de la consommation alimentaire des Français, les spécialistes de l'obésité s'accordent **9.1.** \_\_\_\_\_ y voir un risque pour les jeunes.

La restauration rapide près des établissements scolaires est visée par un amendement à la loi de modernisation de l'agriculture. On se souvient du débat épique qui **9.2.** \_\_\_\_\_ finalement débouché, **9.3.** \_\_\_\_\_ la résistance des sénateurs, à l'interdiction des distributeurs automatiques dans les écoles à la rentrée 2005. Le député Nouveau Centre du Tarn, Philippe Folliot, veut aller plus loin et vient de déposer un amendement à la loi de modernisation de l'agriculture discutée ces jours-ci à l'Assemblée. Son idée? Interdire les fast-foods à moins de 200 mètres des établissements scolaires.

«Je n'ai pas la prétention de régler le problème de l'obésité infantile avec cette proposition, plaide le député, mais il s'agit d'un symbole. Et je m'appuie sur une étude américaine **9.4.** \_\_\_\_\_ que l'on observe 5% d'obésité en plus chez les enfants qui ont un fast-food à proximité de leur école.» La législation sur les bars **9.5.** \_\_\_\_\_ interdit déjà de s'implanter à proximité **9.6.** \_\_\_\_\_ établissement scolaire, **9.7.** \_\_\_\_\_ les bars préexistants à la présence de l'école ne sont pas concernés. D'où l'idée de s'appuyer sur la réglementation concernant les sex-shops, qui **9.8.** \_\_\_\_\_, sont dans tous les cas interdits.

d'après [www.lefigaro.com](http://www.lefigaro.com), le 30.06.2010

	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
<b>9.1.</b>	pour	de	à	avec
<b>9.2.</b>	va être	avait	aura	aurait
<b>9.3.</b>	en raison de	après	malgré	sans
<b>9.4.</b>	démontrant	démontrante	parlant	disant
<b>9.5.</b>	a	leur	avait	y
<b>9.6.</b>	d'	de l'	d'un	d'une
<b>9.7.</b>	même	quand	si	même si
<b>9.8.</b>	ceux-là	ceux	ceux-ci	eux

***PRZENIEŚ ROZWIĄZANIA NA KARTĘ ODPOWIEDZI!***

**BRUDNOPIS** (*nie podlega ocenie*)